



TICKETS RESTOS = TICKETS FISCAUX ???

Le gouvernement envisagerait de taxer les titres restaurant et les chèques vacances au prétexte de faire des économies.... Il s'en prend une nouvelle fois aux pouvoirs d'achats des salariés !

FO FINANCES rappelle que le titre restaurant permet à de nombreux salariés de se restaurer près de leur lieu de travail à un prix décent et notamment à Bercy afin de pallier l'absence de structures de restauration collective. Le chèque vacances quant à lui est un moyen offert aux personnes défavorisées de pouvoir partir en vacances..

Avec ce projet, FO FINANCES considère que le gouvernement est en totale contradiction, avec sa volonté affichée par ailleurs, d'étendre le développement des chèques vacances dans les PME...

Pour FO FINANCES ces prestations sociales ne sauraient en aucune façon constituer des avantages fiscaux.

C'est la raison pour laquelle FO FINANCES condamne cette nouvelle annonce qui au final ne pourra se traduire que par une baisse de la prestation alors que FO FINANCES ne cesse de revendiquer une revalorisation de ces mêmes prestations (hausse de la valeur faciale du titre restaurant, élargissement de l'assiette de bonification pour les chèques vacances à la suite de la suppression du plafond de ressources...)

FO FINANCES ne peut accepter ce nouveau projet qui vise à « taxer » des prestations sociales à destination le plus souvent des salariés les plus modestes, alors que dans le même temps le bouclier fiscal permet à près de 20000 contribuables de bénéficier d'une restitution conséquente !!!!!

C'est pourquoi, FO FINANCES réclame une véritable politique fiscale qui passe par l'abandon du bouclier fiscal et la réhabilitation de la progressivité de l'Impôt sur le revenu.

Paris le 04 mai 2010